

Tribune, Anaëlle Libérati : « Peut-on rire de tout ? Quand le dessin satirique est ébranlé, la Liberté est mise à pied »

Au cours de ces derniers mois, la presse satirique et, plus particulièrement, le dessin satirique ont connu de vives attaques qui a conduit à leur affaiblissement, ou, du moins, à un vif recul de leur présence dans les médias. Ce recul témoigne de nombreuses invectives à l'encontre de ce support médiatique. Invectives qui remettent en cause la liberté de la presse mais aussi la légitimité, pour ce support, à pouvoir rire de tout.

Déjà, en juin dernier, *The New York Times* annonçait arrêter la publication de dessin de presse au sein de son journal suite à une polémique autour d'une caricature controversée du dessinateur portugais António Moreira Antunes, représentant Donald Trump et Benjamin Netanyahu, que le journal avait publié. Fin novembre, le dessin de presse a de nouveau été visé, cette fois-ci en France. En effet, le journal satirique *Charlie Hebdo* s'est emparé de la mort des 13 soldats français au Mali dans la nuit du 25 au 26 novembre dans un accident d'hélicoptère, pour réaliser une série de caricatures mettant en scène les cercueils des soldats morts, en parodiant une campagne de recrutement de l'armée. Ce journal, dont la ligne éditoriale est traditionnellement antimilitariste, avait pour but, avec ces caricatures, de dénoncer l'institution militaire et sa communication idéalisée. Cependant, la publication de ces caricatures a engendré une avalanche d'indignations de la part de l'opinion publique mais aussi des institutions puisque le Chef de l'état-major de l'Armée a notamment témoigné son indignation à travers un communiqué.

Ces événements témoignent, une nouvelle fois dans l'histoire, de la fragile légitimité dont possède le dessin de presse à pouvoir s'emparer de n'importe quel sujet pour en faire une satire ou une caricature. C'est ainsi que la question « Peut-on rire de tout ? » est à nouveau remise sur la table du débat public. De plus, selon une tradition qui émane de la Révolution, attaquée la presse et plus encore, le dessin satirique, revient à attaquer la Liberté mais aussi la Démocratie. C'est ainsi que nous pouvons nous demander si le musellement du dessin satirique, en le privant de pouvoir rire de tout, conduit à un affaiblissement de la liberté.

Tout d'abord, afin de comprendre d'une part, ce qui a motivé Charlie Hebdo à publier ces dessins et d'autre part, la pertinence du support du dessin de presse, il convient de revenir sur deux points : l'histoire du journal, et la fonction du dessin satirique.

En France, la caricature est une tradition républicaine, protégée par la loi sur la liberté de la presse de 1881 et par la jurisprudence des tribunaux. *Charlie Hebdo*, s'inscrit dans une longue lignée de journaux satiriques français d'autant plus qu'il apparaît suite à la censure du journal *Hara-Kiri* en 1969. Le journal possède une ligne éditoriale particulièrement engagée puisqu'il défend : l'antiracisme, le féminisme, l'antimilitarisme et l'écologie politique. Cependant, il connaît un dépôt de bilan en 1982 avant de réapparaître en 1992 avec des dessinateurs tels que Wolinski, Cabu ou Gédé. Avec l'arrivée des années 2000 et face aux tensions dont témoigne l'actualité du monde arabe, l'hebdomadaire incarne les valeurs d'une gauche antiraciste, laïque et intransigeante, et revendique son caractère provocateur. C'est ainsi qu'après les republications des caricatures de Mahomet, en 2006, le journal est incendié en 2011 avant d'être visé par l'attentat meurtrier de janvier 2015, faisant 12 morts dont 8 membres de Charlie Hebdo.

Avec ces événements, la caricature et le dessin satirique sont devenus des symboles de liberté et de démocratie, unifiant la société notamment autour de la phrase « Je suis Charlie ». Aujourd'hui, l'opinion publique juge que le journal se doit d'être redevable et reconnaissant de la solidarité qui lui a été apportée lors de ces événements. C'est pour cette raison qu'il semble indigne qu'il continue à faire de l'humour sur un deuil, et plus encore, une institution ; l'Armée qui l'a secouru lorsqu'il était touché. L'humour de *Charlie Hebdo* est donc décrié. Pour certains, il s'agirait de rire de certaines choses, mais sûrement pas de tout. Seulement, on peut penser que le journal s'efforce uniquement de faire son travail, en dénonçant des faits qui existent, avec l'aide de la satire. En effet, comme le note très bien la rédaction dans un article publié en exclu web "A propos de nos dessins sur l'opération Berkhane" : « "Leur fonction [des satires] est d'éclairer et de commenter un fait d'actualité, une déclaration publique ou une réalité. En l'occurrence, ici, que la mort au combat fait partie des possibilités de la vie militaire, et qu'interroger la communication de l'armée pour vendre du rêve, là où il y a du danger par le biais de ces dessins n'est pas un crime, ni même un délit." Plutôt que d'un crime ou d'un délit, comme certains osent le crier haut et fort, il apparaît plus pertinent qu'il en va d'un devoir de la rédaction du journal.

Il paraît bon de rappeler, par ailleurs, que l'humour, dont use la satire, est, par essence, un acte de transgression non-négociable. L'acte humoristique revient à briser le miroir des conventions sociales, à casser les jugements « bien-pensants » et à faire voler en éclat les stéréotypes identitaires. C'est pour cela que l'humour, est, par définition, excessif. La fonction du dessin de presse est, elle, ambivalente. Il s'agit à la fois d'un acte humoristique, puisqu'il s'agit de faire rire par le trait caricatural ainsi qu'une mise en scène insolite de la situation, mais, il s'agit aussi d'informer un lecteur et de le faire réagir. Comme le disait, Loup et Cavanna, créateurs d'*Hara-Kiri* et de *Charlie-Hebdo*, le dessin satirique est « un coup-de-poing dans la gueule ». Il s'agit d'un acte politique, de la défense d'une idée, d'un poing de vue sur un sujet. Cependant, la spécificité du dessin satirique par rapport à une tribune ou un billet d'humeur, qui emploient des mots, est qu'il correspond à une représentation directe par le dessin, c'est-à-dire qu'il dévoile, met en évidence et révèle de façon immédiate.

En effet, un dessin satirique correspond à un réseau de signes, un champ sémiotique qui est soumis à l'interprétation d'un lecteur. L'auteur émet un message au travers de sa satire, il y a donc transivité du dessin mais celle-ci n'est pas contrôlée. Ainsi, la répercussion cognitive sur le lecteur, qui est donc poussé à l'action, n'est pas maîtrisée. Le dessin de presse s'inscrit donc dans un schéma triangulaire entre un dessinateur qui exprime une idée, une cible qui est l'objet visé et un lecteur qui interprète et juge. De plus, chaque dessin est soumis à une pluralité des interprétations, celles-ci étant subjectives à chacun. On comprend alors pourquoi l'objet est tant un objet soumis aux controverses : il choque, bouscule et transgresse les codes sans guider son lecteur, bien souvent perdu. C'est pour cela que plutôt que de penser qu'il est impossible de rire de tout, il apparaît plus pertinent de retourner la chose afin de penser, comme le disait si bien Pierre Desproges : « On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui ».

Le dessinateur Cabu, victime des attentats de *Charlie Hebdo* avait déclaré très justement : « Il n'y a pas de limites à l'humour qui est au service de la liberté d'expression car, là où l'humour s'arrête, bien souvent, la place est laissée à la censure ou à l'autocensure ». Cette phrase résonne particulièrement face à l'affaire du *New York Times*. L'humour et la satire apparaissent, en effet, comme une arme démocratique, un symbole de liberté que la censure combat dès lors que la démocratie est entachée. C'est ainsi que l'on constate dans l'histoire, des procès permanents visant des journaux satiriques tel que *Le Charivari*, qui a connu plus de 20 procès sous le règne de Louis Philippe, c'est-à-dire sur une période de 18 ans. Plus que des procès de journaux, ce sont des hommes qui ont souvent été jugés et condamnés comme l'ont été Alfred Le Petit et

Delannoy, au XIX^{ème} siècle, tous deux poursuivis pour des dessins visant l'armée alors même que la loi de 1881 sur la presse était entrée en vigueur. Il y a donc bien là un réel enjeu de liberté. La présence du dessin satirique peut même s'avérer être un bon baromètre démocratique dans nos sociétés contemporaines.

Alors, censurer le dessin de presse représente-t-il un asservissement de la liberté ? Il semble bien que oui. Le simple terme de « censure », bien que souvent déguisé à travers des fioritures grammaticales, implique une restriction des libertés. Empêcher un journal de pouvoir rire de tout constitue une première entrave qui est celle de la liberté de la presse. En effet, vouloir émettre un contrôle sur ce qu'un dessinateur peut ou, se doit, de dessiner ou non revient à émettre une pression sur la ligne éditoriale du journal, voire à la modifier. Ainsi, en attaquant le dessin satirique, c'est toute la presse qui est attaquée et affaiblie. La liberté de la presse est remise en cause à travers sa liberté d'établir la ligne éditoriale qu'elle souhaite, mais s'est aussi la liberté d'opinion qui est touchée. Entraver le travail des dessinateurs constitue une oppression sur la liberté d'opinion de celui-ci, liberté d'opinion qui est particulièrement importante dans le domaine du journalisme puisqu'elle participe au pluralisme de l'opinion, et, par extension de l'information. Les médias se doivent de représenter l'ensemble des opinions et des idées qui existent au sein de la société, chaque idée ayant le droit de se faire valoir. C'est pour cette raison que souhaiter la censure d'un dessin satirique revient à souhaiter la disparition d'une opinion qui diverge d'un autre point de vue, ce qui n'est pas concevable en termes de liberté. C'est ainsi que chercher à contrôler les sujets que peuvent traiter les dessinateurs de presse revient à tenter d'amenuiser des libertés telles que celles de l'opinion, de l'expression et de la presse.

L'exemple des dessins de *Charlie Hebdo* sur la tragédie qui a eu lieu dans le cadre de l'opération Barkhane, est symptomatique du mauvais traitement que réalise l'opinion publique sur le dessin satirique. Opinion publique, qui apparaît bien souvent trop sensible et même trop susceptible pour comprendre et mesurer l'intérêt du dessin de presse dans nos sociétés. Aujourd'hui, les mots d'Eric Zemmour, choquent beaucoup moins que les dessins de Biche. Il s'agit sans doute d'une question de représentation mais ce que l'on constate surtout, c'est que le monde tourne à l'envers. Tout cela peut être aussi lu selon une perspective politique : il apparaît bien plus facile de détourner l'attention sur des dessins, à travers la polémique, plutôt que de se pencher sur les problématiques et enjeux qu'ils soulèvent.

Finalement, ne devrions-nous pas nous satisfaire, voire même nous réjouir des divisions qu'un journal comme *Charlie Hebdo* crée, dès lors qu'il n'est pas restreint ; étant donné que le dessin de satire est fait pour indigner et alimenter la controverse, ce que ce journal fait si bien ?